



ÉLOGE

DE M. BORDENAVE.

TOUSSAINT BORDENAVE, Professeur Royal & Directeur de l'Académie de Chirurgie, Associé-Vétéran de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie impériale de Florence, naquit à Paris le 10 Avril 1728, de Pierre Bordenave, Chirurgien, & d'Edmée Marguerite Hauterive.

Quoique son père le destinât à sa profession, qui étoit depuis long-temps celle de sa famille, il lui fit suivre le cours des études ordinaires, afin qu'il pût entendre les langues dans lesquelles ont écrit les Anatomistes les plus célèbres des derniers siècles, & qu'il apprît, autant du moins qu'on pouvoit les apprendre au Collège, ces Sciences renfermées sous le nom de *philosophie*, & qui sont le premier fondement de toutes les Sciences & de tous les Arts.

On ne convenoit point alors qu'un Chirurgien dût être lettré, &, ce qui peut-être étonnera un jour nos neveux, cette dispute s'agitoit sérieusement chez un Peuple & dans un siècle éclairés. Il est vrai qu'à cette question si simple on en joignoit d'autres qui pouvoient paroître plus compliquées; on demandoit s'il étoit utile ou dangereux qu'un même homme exerçât à la fois toutes les parties de l'art de guérir? & ce qui est encore une question différente, si chacune de ces parties d'un même art doit appartenir à un Corps particulier, qui s'y consacre spécialement, & jouisse du droit d'empêcher les malades de confier à qui ils veulent le soin de leur vie? Il avoit bien fallu confondre tous ces objets, pour occuper le Public, pendant plusieurs années, d'une querelle dont les hommes instruits commençoient à rire dès la fin du seizième siècle. Heureusement le père de M. Bordenave ne s'étoit pas trompé en prévoyant que du moins, pour cette

fois, la raison finiroit par l'emporter. Son fils, placé à l'époque où la connoissance des langues savantes est devenue une des obligations d'un Chirurgien, eut à cet égard des avantages sur un grand nombre de ses Confrères plus anciens que lui, & il dut à la facilité avec laquelle il parloit le latin, non sa réputation, mais la considération qu'il obtint avant l'âge, dans son Corps & dans les Écoles.

La place de Professeur qu'il y occupoit, celle de Directeur de l'Académie de Chirurgie, celle encore de Commissaire aux Extraits dans la même Compagnie, enfin, une pratique très-étendue, ne suffisoient point à l'activité de M. Bordenave; non-seulement il a donné dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, des Observations sur les faits extraordinaires que la Pratique lui offroit, des Mémoires sur le traitement des plaies des armes à feu, & sur plusieurs questions chirurgicales; mais il s'est occupé encore de recherches purement anatomiques, il a fait des expériences pour éclaircir quelques points de la doctrine de Haller sur la différence des parties sensibles ou irritables; il a composé un Ouvrage pour défendre l'opinion de ce célèbre Anatomiste sur la formation des os, contre celle de M. Duhamel: enfin, il a traduit pour ses Élèves les élémens de Physiologie de Haller, & donné ensuite un nouveau Traité sur la même Science, Ouvrage estimable par la précision, la méthode & la clarté.

M. Bordenave desiroit depuis long-temps d'être de l'Académie des Sciences, lorsqu'il y entra en 1774, comme Associé-Vétéran. Ce titre annonce qu'il n'avoit pu l'obtenir sans faire violence à nos Règlemens, & que l'Académie n'avoit pas été libre en le choisissant: il est vrai que cette irrégularité, loin d'être son ouvrage, étoit contraire à son vœu; c'étoit malgré lui qu'on lui avoit rendu ce triste service: l'Académie ne l'ignoroit pas, & la douceur, la modestie de M. Bordenave lui firent regagner bientôt l'amitié de ses Confrères. Les fautes où la passion fait tomber, obtiennent facilement l'indulgence de ceux qui en sont l'objet, du moins quand ils sont bien sûrs qu'elles n'ont que ce motif; & la conduite de M. Bordenave prouvoit que c'étoit par zèle,

par respect même pour l'Académie, qu'il s'étoit exposé à lui déplaire : sans doute il falloit que ce sentiment fût bien vif, pour qu'un homme, jouissant d'une considération méritée, voulût bien se donner un tort à réparer, & se soumettre à ce que peut avoir de terrible le mécontentement d'un Corps qui croit ses droits blessés par un de ses Membres. D'ailleurs, & en cela M. Bordenave ne s'est pas trompé, il rendoit à l'Académie la justice de croire que son ressentiment n'étoit pas aussi à craindre que le seroit celui d'une Compagnie, qui, formée d'hommes sans lumières, & par conséquent dominés par l'esprit de Corps, ne se laisseroit délarmer ni par le zèle, ni par les services, & dont la haine seroit d'autant plus implacable, qu'elle auroit un motif plus frivole ou plus injuste, & que l'objet de cette haine auroit plus de vertus ou de talens.

Devenu Académicien, M. Bordenave a donné dans nos Recueils plusieurs Observations chirurgicales & deux Mémoires, l'un sur le mouvement des côtes, pendant la respiration; l'autre sur la nécessité d'ouvrir les femmes mortes dans l'état de grossesse. On a observé en effet que souvent l'enfant survivoit assez long-temps à la mère, & que cette opération pouvoit le sauver : il est aisé de sentir combien cette question est délicate, & qu'il ne faut pas s'exposer à commettre un crime dans l'espoir incertain de prolonger de quelques instans, ou de quelques années, l'existence d'un individu que rien n'attache encore à la vie.

M. Bordenave étoit Échevin de Paris, & aucun Chirurgien avant lui, n'avoit été élevé à cette place. Les Échevins représentans & protecteurs du Peuple, exercent un ministère qui ressemble plus à l'autorité paternelle qu'à une Magistrature. Ce peuple dont ils sont les Chefs, semble leur dire : « Condamnés
 » à travailler pour vivre, nous ne pouvons ni défendre nos
 » intérêts, ni souvent même les connoître, mais vous y
 » veillerez pour nous ; nous savons que des fléaux de toute
 » espèce sont la suite nécessaire de la réunion d'un trop grand
 » nombre d'hommes dans une seule ville, & nous ignorons
 » les moyens de nous en garantir, mais votre sagesse saura
 prévoir

prévoir ces fléaux ou les détourner. Dépositaires de fonds «
 consacrés aux besoins ou au bien-être du citoyen, vous «
 empêcherez que ce patrimoine du pauvre ne soit employé «
 à satisfaire le goût frivole des riches, ou à les dispenser de «
 payer leurs plaisirs. Des hommes éclairés s'occupent en silence «
 des moyens de faire le bien ou du moins de soulager le «
 mal, nous n'avons ni les facultés, ni même l'instruction «
 nécessaires pour profiter de leurs travaux; mais vous les «
 appellerez, vous les écouterez, vous peserez leurs projets, «
 & rien de ce qu'on inventera d'utile pour nous ne pourra «
 échapper à vos lumières. Souvent l'avidité d'un Charlatan «
 prend le masque du zèle pour le bonheur public, & si l'on «
 nous fait du mal, c'est toujours notre bien qui en est le «
 motif ou le prétexte; mais vous saurez aussi nous défendre «
 de ces pièges. Ce n'est plus à la vérité par notre choix «
 que vous êtes appelés à nous protéger, mais la forme de «
 votre élection n'a pu rien changer ni à nos droits, ni à vos «
 devoirs ».

M. Bordenave y fut toujours fidèle, occupé par état de tout ce qui peut intéresser la salubrité, c'est particulièrement sur cet objet qu'il porta la vigilance & la sollicitude d'un Magistrat populaire.

La naissance d'un héritier du Trône, est par un usage ancien & respecté, l'occasion de répandre des graces extraordinaires. Cet évènement fit obtenir à M. Bordenave le cordon de l'Ordre de Saint-Michel, Ordre modeste, spécialement consacré à récompenser les talens ou les services; aussi, comme tous ceux qui ont la même destination, est-il moins considéré dans l'opinion vulgaire, que ces Ordres dont les marques brillantes annoncent que celui qui en est décoré, a obtenu la faveur d'un Prince, & mérité le certificat d'un Généalogiste.

M. Bordenave ne jouit pas long-temps de cet honneur, frappé d'apoplexie, il mourut le 12 Mars 1782, après huit jours de langueurs & de souffrances, laissant deux filles mariées, l'une à M. de Vallancourt, l'autre à M. Sorbet.